

LES COUCHES

Les couches lavables d'aujourd'hui sont beaucoup plus modernes et faciles d'entretien: les velcros et les boutons-pression ont remplacé les épingles, en plus le lavage se fait à la machine.

Les couches lavables sont reconnues comme choix écologique par le

*Programme Choix
Environnemental
d'Environnement Canada*



AVANTAGES DES COUCHES LAVABLES

Les bébés sont plus confortables et ont moins de rougeurs sur les fesses grâce à l'air qui circule plus librement;

Les bébés apprennent la propreté facilement et plus rapidement;

Les parents économisent: pour rendre un enfant propre, l'utilisation d'un ensemble de couches lavables coûte entre 500 \$ et 1 000 \$ incluant les dépenses en lavage, l'achat de couches jetables par contre se totalise entre 1 500 \$ et 2 500 \$;

La quantité de déchets enfouie diminue;

Les ressources naturelles sont préservées;

L'économie du Québec est encouragée: plusieurs marques de couches lavables étant fabriquées ici.

L'achat de couches lavables de qualité permet une seconde utilisation pour un autre enfant.

PROGRAMME POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES



AIDE FINANCIÈRE

offerte par la



RÉGION DE J. ARMAND BOMBARDIER

Val-Saint-François

Municipalité Régionale de Comté

Depuis 2005
Révisé en 2015

Pour toutes informations : (819) 826-6505
poste 21

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Au Québec, 600 millions de couches jetables sont enfouies chaque année, équivalent à 6 000 camions à ordures;
- Pour rendre un enfant propre, 7 000 couches jetables sont nécessaires, soit près d'une tonne de déchets;
- Les couches jetables représentent, en importance, le troisième constituant des déchets des lieux d'enfouissement;
- Dans un lieu d'enfouissement, une couche jetable ne se décompose qu'après 300 à 500 années;
- Les coûts d'enfouissement des couches jetables dans la MRC du Val-Saint-François ont été estimés à environ 10 000 \$ en 2004.

UNE ALTERNATIVE... LES COUCHES DE COTON



UN PETIT COUP DE POUCE DE LA MRC

La MRC du Val-Saint-François encourage les parents qui résident sur son territoire à utiliser les couches lavables en leur accordant une aide financière.

Ainsi, les nouveaux parents qui désirent acheter des couches lavables neuves pourront recevoir une subvention représentant 50% du coût d'achat, pour un maximum de 100\$ à l'achat d'un ensemble de 20 couches (minimum). Pour les couches usagées, les parents pourront se faire rembourser 50% du coût d'achat pour un maximum de 50\$ sur un ensemble de 20 couches (minimum).

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE REMBOURSEMENT?

Tous les parents des bébés âgés de moins de six (6) mois et résidant dans l'une des dix-huit (18) municipalités de la MRC du Val-Saint-François



COMMENT PROFITER DE CE REMBOURSEMENT?

- Acheter un ensemble de couches lavables (minimum 20);
- Présenter les documents suivants au bureau de la MRC du Val-Saint-François avant le 31 janvier de l'année suivante:
 - la facture originale de l'ensemble de couches lavables, peu importe la marque ou le magasin;
 - la preuve de naissance de l'enfant concerné;
 - la preuve de résidence de l'enfant.
- Signer le contrat d'engagement d'utilisation des couches lavables (fourni par la MRC).

Vous recevrez votre remboursement par la poste.

Les bureaux de la MRC sont situés au :
810, Montée du parc, C.P. 3160
Richmond (Québec)
JOB 2HO

**POUR PLUS
D'INFORMATION,
CONTACTEZ LA MRC
AU (819) 826-6505
POSTE 21**

